

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 26 octobre 2006, Maison de Paroisse, 20h15

Madame Evelyne TISSOT, Présidente, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux.

Elle remercie chacun pour sa présence à cette assemblée du Conseil communal.

Sont excusés : Mesdames Catherine MOILLEN GIOBELLINA, Luzia KAEPELI et Lise SAUSER et Messieurs Eric BARROUD, Max KNECHT, Serge MOREL, Jan SANDEN, Sebastiano TAMBURELLO, Eric VAGNIERES et Lawrence WARE

Monsieur Didier DELADOEY, Municipal

Sont absents : Messieurs Patrick NEGRI et Yvan TAUXE

L'appel fait constater la présence de 33 conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2006

Le Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2006 a été adressé à chaque conseiller.

Avant d'adopter le procès-verbal, Madame TISSOT communique quelques modifications :

Page 21, 4^{ème} paragraphe : je ne suis pas opposé au projet Enjoy Switzerland, mais **par** contre...

Page 22, 1^{er} paragraphe : Monsieur Jean-Marc UDRIOT, **Syndic**

Page 26, 6^{ème} paragraphe : le 8 juin **2006**

Page 27, avant-dernier paragraphe : jusqu'à fin **mars** 2007

Page 29 : **abstentions** au lieu d'avis contraires

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DECES ET NAISSANCES

Plusieurs décès sont malheureusement survenus dans notre Commune depuis le dernier conseil, ceux de Messieurs

Edouard KUENZI et Pierre EUGLER

Monsieur KUENZI a été membre et Président de la commission scolaire, conseiller communal et Président du Conseil communal en 1970 et 1971, tout d'abord dans les rangs du Parti Socialiste puis dans ceux du Groupement des Intérêts de Leysin durant de nombreuses années. Nous n'oublierons pas son franc-parler et sa façon d'aller jusqu'au bout de ses interventions quitte à les répéter plusieurs fois jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction. Nous garderons toujours un bon souvenir d'Edouard.

Afin d'honorer la mémoire des disparus, Madame la Présidente prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence.

Madame TISSOT a le plaisir de souhaiter la bienvenue à 4 nouveaux-nés et félicite les heureux parents de

Noami Lee HANSEN, Loïc LONGET
Alexandre DELESSERT, Corentin VAUCHER

3. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS NO 8/2006 – ARRETE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2007

Madame Martine RUCHET, rapporteur, donne lecture du rapport de la Commission des Finances qui accepte à l'unanimité les conclusions du préavis, soit :

- d'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2007 tel que présenté par la Municipalité.

Madame TISSOT ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le préavis est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

4.- COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Motions

Monsieur Denis RIME, Municipal, informe que les trois motions en suspens dans son dicastère concernent toutes des problèmes de circulation aux abords et dans le village.

Il regroupera donc ces trois motions et ne fera qu'un rapport afin d'avoir une vision globale sur la situation.

Subsides traitements orthodontiques

Pour répondre à la demande faite par Monsieur Jean-Martin STOLL lors du dernier Conseil communal, Madame Marie-José JULMI, Municipale, communique que le barème concernant les subsides pour les traitements orthodontiques a été réadapté comme suit dès le 1^{er} janvier 2006 :

- De fr. --- à fr. 26'400.-- : 70 %
- De fr. 26'401.-- à fr. 44'000.-- : 50 %
- De fr. 44'001.-- à fr. 56'200.-- : 30 %

Monsieur STOLL remercie Madame JULMI pour sa réponse.

Garderie Arc-en-Ciel

Monsieur Patrick BLATTI, Municipal, informe que suite à un remaniement des dicastères, la garderie fera désormais partie de son dicastère.

Accueil Miss Chinoises Cosmos 2006

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, informe que Leysin a eu l'opportunité d'accueillir un événement s'appelant "Miss Chinoises Cosmos 2006". Cet événement est arrivé à Leysin par des connaissances de Monsieur René VAUDROZ et de Monsieur Pierre KOHLER, Conseillers nationaux. Monsieur KOHLER désirait organiser une manifestation d'une certaine importance en Suisse mais en passant par des circuits touristiques autres que ceux que connaît le marché chinois actuellement (Lucerne, Gstaad, Interlaken ou encore les grandes villes comme Genève ou Lausanne).

Nous avons dit que nous étions ouverts à la discussion. Ce projet a finalement été réalisé à Leysin, doublé d'un deuxième événement puisque la demi-finale qui devait se dérouler dans une ville, Lausanne ou Fribourg, s'est déroulée dans notre station.

Leysin Tourisme n'a pas pu communiquer rapidement cet événement auprès des Autorités politiques, car cette manifestation a été mise sur pied en peu de temps, mais les retombées médiatiques sur le plan Suisse et sur le plan international sont là. Leysin Tourisme va présenter un document sur ces retombées.

Monsieur UDRIOT a personnellement articulé le chiffre de fr. 100'000.--. Si nous avons dû payer la totalité des prestations (hôtel 4*, restaurants, remontées mécaniques, l'école de suisse de ski, etc), la finale ayant été prise en charge par la télévision chinoise Phoenix, ce montant serait dépassé. Aujourd'hui il ne connaît pas le montant exact, mais la Municipalité a décidé d'allouer fr. 20'000.-- pour cet événement étant entendu que Leysin Tourisme a maintenant la mission de poursuivre cette voie. Nous devons diversifier les produits et les marchés.

Sur le site internet de Leysin Tourisme, il y a une page en chinois sur notre destination. Il lui appartiendra, ainsi qu'à ses partenaires principaux de tout faire auprès des agences de voyages chinoises pour mettre notre destination et la région dans leurs circuits touristiques.

Boursière communale

Monsieur UDRIOT informe que Madame Carole BOREL, Boursière communale, a donné sa démission pour le 31 janvier 2007.

Le poste a été mis en soumission dans divers journaux. Une quinzaine de postulations sont déjà rentrées.

Plan directeur communal

Monsieur UDRIOT communique que le Service de l'aménagement du territoire a informé la Municipalité que le dossier concernant le plan directeur communal devait encore passer les feux du Service des eaux, sols et assainissement, du Service des forêts, de la faune et de la nature et du Service de la mobilité. Ce rapport complémentaire devrait nous parvenir au plus tard le 8 novembre 2006.

S'il n'y a pas de points particuliers relevés de la part de ces services qui nécessiteraient de notre part une autre approche ou d'autres discussions, une consultation publique de ce plan directeur aura lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre ou le 20 novembre et le 20 décembre. Il est prévu également deux soirées de présentation de ce projet au public et une information au Conseil communal en février-mars 2007.

5.- INTERPELLATIONS

Aucune interpellation n'est parvenue au Bureau du Conseil.

6.- MOTIONS

Aucune motion n'est parvenue au Bureau du Conseil.

11.- PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Liste des membres du Conseil communal

Monsieur Jean-Martin STOLL souhaite qu'une liste des membres du Conseil communal soit remise à chaque conseiller communal avec la convocation de la prochaine séance.

Madame TISSOT informe que le nécessaire sera fait.

Marquage de la route cantonale Le Sépey-Leysin

Monsieur Jean-Michel GIL communique que le Canton a omis cette année de renouveler le marquage au sol de la route Le Sépey-Leysin. Il estime que ce marquage s'avère nécessaire par temps de brouillard. Il demande que la Municipalité intervienne auprès du Canton pour savoir si celui-ci est programmé ou pas.

Monsieur Denis RIME, Municipal, prend note de cette intervention et le nécessaire sera fait auprès du Canton pour que ce marquage soit effectué.

Poubelles pour crottes de chiens

Madame Josiane ROTH demande s'il serait possible de poser des poubelles pour les crottes de chiens sur les routes de remaniement de Clos Soleil, Les Larrets et Prélan.

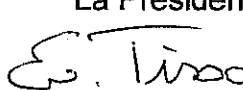

Monsieur UDRIOT informe que la Municipalité essaie de trouver une solution. Il ne sait pas s'il faut installer des poubelles ou éduquer les maîtres des chiens. La taxe pour les chiens s'élève à fr. 70.--. Il y a 140 chiens dans le village et il se demande s'il ne faut pas à ce moment augmenter la taxe. En effet, qui dit poubelles, dit aussi frais de personnel pour les ramasser, etc. Il pense qu'il faut plutôt que les propriétaires de chiens prennent conscience et fassent le nécessaire pour remédier à cette situation. Il sait que dans les alpages et les pâturages, les veaux et les génisses mangent ces excréments ce qui leur posent de gros problèmes. Il n'a pas de réponse concrète à donner pour le moment mais cette question est à l'étude.

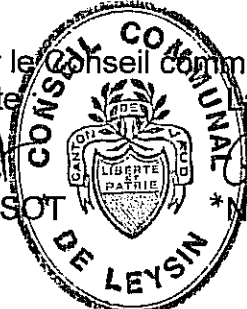
La parole n'étant plus demandée, Madame TISSOT clôt la discussion.

Madame la Présidente remercie Mesdames et Messieurs les conseillers pour leur attention et la Municipalité pour sa présence. Elle leur souhaite une excellente soirée.

La séance est levée à 20h40.

Leysin, le 27 octobre 2006

Pour le Conseil communal :
La Présidente :  Evelyne TISSOT
La Secrétaire :  * Nicole MANIGLEY



30 nov. 06